

Forum : Forum Gouvernance

2026

Thématique : Vers une nouvelle gouvernance plus horizontale à toutes les échelles pour réenchanter le monde de demain ?

Nom du Citoyen : TELLECHEA Flore

Situation familiale ● Marié/en couple ○ Célibataire ● Avec enfants, si oui combien ____2____	Niveau d'étude ○ Primaire ○ Secondaire ● Universitaire
---	---

1. De quelle manière êtes-vous concernée par le sujet ?

Je m'appelle Flore Tellechea, j'ai 45 ans et je suis magistrat du parquet au tribunal d'Alger depuis vingt-deux ans. Je représente la société et l'État durant les procès, mais j'engage également les poursuites pénales et requiers l'application de la loi.

En effet, le parquet est organisé selon une structure hiérarchique : en tant que magistrat du parquet, je suis sous l'autorité du procureur, qui est lui-même sous l'autorité du procureur général. Un tribunal ne peut fonctionner que si les responsabilités sont clairement réparties et si une autorité peut, en dernier ressort, trancher et avoir le dernier mot. Cette gouvernance repose ainsi sur une circulation descendante des directives et des décisions, mais aussi sur une remontée des informations depuis les échelons locaux vers les niveaux supérieurs.

Cependant, j'ai constaté que, dans mon travail ou dans les débats publics, il y avait une augmentation des appels à des « gouvernances horizontales » ou à des « décisions collectives », qui se présentent comme plus justes ou plus démocratiques, mais qui, selon moi, dissolvent la responsabilité et la gouvernance au lieu de les clarifier. Quand personne n'est clairement en charge, personne ne répond vraiment de rien et, donc, cette absence d'autorité tranchante n'apaise pas le conflit, mais le prolonge.

Notamment, je suis père de deux filles et je suis marié à une femme depuis presque vingt-cinq ans. Nous sommes musulmans. Je suis donc le responsable de ma famille et, par conséquent, un acteur essentiel dans la construction d'une famille solide et équilibrée. Dans notre système familial, il y a donc une hiérarchie claire, où chacun joue un rôle défini, et c'est précisément cette structure qui, selon moi, garantit la sécurité et la stabilité des membres de ma famille.

D'ailleurs, cette année une loi a été adoptée dans mon pays dans le but d'augmenter le nombre de wilayas (équivalent à département) qui représente une réforme majeure dans l'organisation territoriale. Elle renforce la décentralisation qui va permettre aux instances locales de répondre plus efficacement aux exigences tout en maintenant les institutions et leurs fonctionnements. Cette réforme est donc comme une modernisation encadrée plutôt qu'une dissolution du pouvoir.

Enfin, à mes yeux, une société, une justice ou même une famille ne peut pas fonctionner uniquement sur la recherche du consensus ou sur la multiplication des décisions collectives. La consultation, le dialogue et la coopération sont essentiels, mais ils doivent pouvoir déboucher sur une décision portée par une personne ou une autorité clairement identifiée.

2. Que proposez-vous à votre échelle ?

En premier lieu, dans mon métier, la magistrature, je considère qu'il faudrait rendre les décisions de justice plus rapides et plus lisibles pour que l'autorité judiciaire reste perçue comme fiable, efficace et légitime. Cela suppose, en amont, de renforcer les moyens humains et matériels de la justice, de moderniser les outils de gestion des dossiers et de garantir une réelle indépendance des magistrats face aux pressions extérieures, qu'elles soient politiques, économiques ou sociales. Une institution judiciaire plus efficace et plus rapide serait aussi une institution en laquelle la société aurait davantage confiance.

En second lieu, en tant que citoyen, je suis favorable à la participation à des consultations officielles ou à des auditions publiques, à condition qu'elles restent strictement consultatives et non décisionnelles et qu'elles servent uniquement à transmettre un avis aux autorités compétentes. Ce type de dispositif présente, selon moi, un double avantage : il permet aux citoyens de se sentir entendus et de contribuer à l'élaboration des décisions publiques, tout en laissant la responsabilité finale à une autorité clairement identifiée, car elle seule est habilitée à trancher et à répondre de sa décision devant la loi.

Toutefois, ces consultations ne devraient pas se transformer en manifestations qui se terminent toujours par un blocage du pays et génèrent le désordre. La manifestation peut devenir un blocage organisé par une minorité de la population et donc constituer une atteinte à la cohésion et à la stabilité nationales.

Enfin, j'aimerais transmettre à mes proches le respect de l'autorité et des règles comme le respect du maître à l'école afin de ne pas créer de confusion ou un effacement de celles-ci, tout en écoutant l'avis des autres

En conclusion, je reste convaincu que la stabilité dans une famille ou une nation vient d'une hiérarchie assumée et responsable, et non de sa dissolution, sans pour autant négliger la voix ou les avis de chacun, qui peuvent contribuer à la décision, mais qui ne trancheraient pas. Donc, pour moi, réenchanter le monde de demain ne passe pas par la gouvernance horizontale à toutes les échelles, mais par la création de consultations ou de réunions collectives non décisionnelles, tout en gardant des institutions claires, fortes et dignes de confiance.